



**Sainte-Anne  
des-Plaines**

**AVIS PUBLIC  
Promulgation du règlement n° 860-125**

Avis public est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines :

**QUE** le règlement n° 860-125 amendant le règlement de zonage numéro 860 a été adopté par le Conseil municipal le 8 juillet 2025.

Le règlement n° 860-125 a été déposé au Service du greffe de la Municipalité et toute personne intéressée à le consulter peut en faire la demande par courriel à l'adresse suivante : [greffe@villesadp.ca](mailto:greffe@villesadp.ca) ou par téléphone au (450) 478-0211, poste 2048.

Ce règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Sainte-Anne-des-Plaines, ce 2<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2025.

Geneviève Lazure, LL.B., D.D.N., OMA  
Directrice du service du greffe et greffière